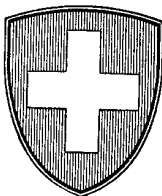


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 1^{er} juillet 1940Demande déposée : 15 août 1938, 17^h 3/4. — Brevet enregistré : 15 avril 1940.

BREVET PRINCIPAL

ÉBAUCHES S. A., Neuchâtel (Suisse).

Pièce d'horlogerie à chronographe.

L'objet de la présente invention est une pièce d'horlogerie à chronographe, comprenant une première bascule portant le renvoi de chronographe et une seconde bascule commandant la première et faisant corps avec le marteau de remise à zéro. Cette pièce est caractérisée en ce que cette seconde bascule coopère avec un sautoir qui la maintient en position stable d'embrayage, respectivement de débrayage, de l'organe indicateur du chronographe et en ce qu'elle est commandée par au moins deux poussoirs.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemples, deux formes d'exécution de l'objet de la présente invention.

Les fig. 1, 2 et 3 concernent la première forme d'exécution. La fig. 1 en est une vue en plan dans une première phase du fonctionnement; les fig. 2 et 3 sont deux autres plans à plus petite échelle dans deux autres phases du fonctionnement.

Les fig. 4, 5 et 6 sont trois vues semblables de la seconde forme d'exécution.

1 est la roue de centre du mécanisme de chronographe portant l'aiguille de secondes au centre, et 2 est la roue du compteur de minutes, ces deux roues étant reliées cinématiquement par un mécanisme du genre de celui faisant l'objet du brevet suisse n° 197349, et qui ne sera pas décrit plus en détail. 3 est la roue, dite sur champ, fixée à l'axe de la roue de secondes et constamment en prise avec un renvoi 4. Celui-ci est porté par une bascule 5, oscillant en 6 et qu'un ressort 7 tend constamment à déplacer de façon à amener le renvoi 4 en prise avec la roue de centre 1.

8 est la tête d'articulation du double marteau 9 destiné à agir sur les cœurs de remise à zéro 10 et 11 portés par les roues 1 et 2. Cette tête est munie d'une vis 12 coopérant avec une rampe 13 de la bascule 5. Elle est actionnée elle-même par une bascule de commande 14 articulée sur le bâti en 15 et placée sous la dépendance de trois poussoirs 16, 17 et 18. Un cliquet 19 coopérant avec des crans 20 de la tête 8

maintient celle-ci dans ses diverses positions de travail.

En fig. 1, le poussoir 16 poussé à fond a amené la tête 8 dans la position dans laquelle le ressort 7 met en prise le renvoi 4 avec la roue 1. Le mécanisme de chronographe est alors actionné. Si l'on pousse à fond le poussoir 17, la bascule 14 amène la tête 8 dans la position montrée en fig. 2 en même temps qu'elle ramène le poussoir 16 dans sa position de repos; la vis 12 agit alors sur la bascule 5 de façon à écarter le renvoi 4 de la roue 1 et, le mécanisme de chronographe est arrêté. Pour le ramener à zéro, il suffit de pousser à fond le poussoir 18; la bascule 14 amène alors la tête 8 dans la position représentée en fig. 3 où le double marteau 9 est appliqué contre les cœurs 10 et 11, le renvoi 4 restant éloigné de la roue 1.

La forme d'exécution des fig. 4 à 6 diffère de la précédente en ce que le marteau est actionné directement par deux poussoirs 21 et 22 disposés de part et d'autre de la couronne de remontoir et, à cet effet, la tête d'articulation de ce marteau est disposée en regard de cette couronne. Le poussoir 21 appuie contre la tête 8, par le moyen d'une vis 21_a disposée à droite de la vis 24 autour de laquelle le marteau oscille, tandis que l'extrémité inférieure du poussoir 22 est articulée sur un bras de ce marteau en un point 23 situé à gauche de la vis 24.

En fig. 4, le poussoir 22 a été poussé à fond et a embrayé le mécanisme de chronographe. Si l'on pèse sur le poussoir 21, les différents organes viennent dans la position montrée en fig. 5 qui est celle d'arrêt. Enfin, si grâce au bouton 22_a, le poussoir 22 est tiré vers l'extérieur, on obtient la position montrée en fig. 6 qui est celle de mise à zéro, dans laquelle le marteau, qui est ici

simple, appuie sur le cœur de la roue de centre du chronographe.

REVENDEICATION:

Pièce d'horlogerie à chronographe, comprenant une première bascule portant le renvoi de chronographe et une seconde bascule commandant la première et faisant corps avec le marteau de remise à zéro, caractérisée en ce que cette seconde bascule coopère avec un sautoir qui la maintient en position stable d'embrayage, respectivement de débrayage, de l'organe indicateur du chronographe et en ce qu'elle est commandée par au moins deux poussoirs.

SOUS-REVENDEICATIONS:

- 1 Pièce d'horlogerie à chronographe, caractérisée en ce que la seconde bascule sus-mentionnée est commandée par l'intermédiaire d'une troisième bascule sur laquelle agissent les deux poussoirs sus-mentionnés.
- 2 Pièce d'horlogerie à chronographe selon la sous-revendication 1, caractérisée en ce que, sur cette troisième bascule, agissent trois poussoirs, l'un pour la mise en marche, l'autre pour l'arrêt et le troisième pour la remise à zéro.
- 3 Pièce d'horlogerie à chronographe selon la revendication, caractérisée en ce que la deuxième bascule est placée sous la dépendance de deux poussoirs agissant directement sur elle.
- 4 Pièce d'horlogerie à chronographe selon la sous-revendication 3, caractérisée en ce que l'un de ces poussoirs permet de pousser ladite bascule, tandis que l'autre permet soit de la pousser, soit de la tirer, le tout de façon à obtenir par ces trois opérations la mise en marche, l'arrêt et le retour à zéro de l'aiguille de chronographe.

ÉBAUCHES S. A.

Mandataire: A. BUGNION, Genève.

